Container label

GROUPE	1B	INSECTICIDE

PYRINEX™ 480 EC
pour usage dans les cultures vivrières
Insecticide

AGRICOLE Contient du chlorpyrifos

Il est interdit d'utiliser ce produit dans les résidences et autour de celles-ci et dans les aires résidentielles comme les parcs, les terrains d'écoles et les terrains de jeux. Il est interdit aux particuliers ou au autres utilisateurs non accrédités d'utiliser ces produits.

DANGER

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET VOIR LE PAMPHLET AVANT L'EMPLOI
TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE: Chlorpyrifos 480 g/L
Avertissement, contient l'allergène soya

No D'ENREGISTREMENT 23705 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 10 L

Makhteshim-Agan of North America Inc.
551 Fifth Avenue, Suite 1100
New York, NY 10176 USA

DÉTACHER LE MODE D'EMPLOI SUIVANT LE POINTILLÉ. CETTE PARTIE-CI DOIT RESTER ATTACHÉE AU CONTENANT.

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.
PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION.
PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION CUTANÉE.
DANGEREUX - PEUT IRRITER LES YEUX.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées de pulvérisation. Manipuler seulement en présence de ventilation appropriée. Pour la manipulation, porter des vêtements protecteurs, des gants imperméables et des lunettes de protection contre les produits chimiques. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger ou de fumer. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver à part des autres avant réutilisation. Détruire les articles en cuir contaminés, y compris les chaussures. Dans l'application du produit, s'assurer qu'il ne risque pas d'atteindre des travailleurs ou d'autres personnes, directement ou par dérivation.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet **www.cropro.org**.

PREMIERS SOINS
CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à grande eau. Recourir au médecin si l'irritation persiste.

INGESTION: Appeler immédiatement un médecin ou le centre antipoison. Ne pas faire vomir. Contient un solvant aromatique dérivé du pétrole. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement à grande eau avec du savon. Recourir au médecin si l'irritation persiste.

INHALATION: Amener la personne à l'air frais. Si les symptômes d'inhibition de la cholinestérase apparaissent (par exemple: maux de tête, étourdissements, faiblesse, incoordination, convulsions musculaires, tremblements, nausée, crampes abdominales, diarrhée, sudation), recourir immédiatement au médecin. Emporter le contenant, I'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Le chlorpyrifos est un inhibiteur de la cholinestérase. Administrer un traitement symptomatique. En cas d'exposition, les determinations sérique et érythrocytaire de cholinestérase peuvent indiquer le degré d'exposition (les données sur la ligne de base sont utiles). L'atropine, en injection seulement, est l'antidote par excellence. Les oximes, tel que le chlorure de pralidoxime, peuvent être thérapeutiques si on les administre tôt; toutefois, les utiliser seulement de pair avec l'atropine. En cas d'empoisonnement aigu grave, utiliser l'antidote immédiatement après avoir libéré les voies respiratoires.

DANGERS D'ORDRE PHYSIQUE ET CHIMIQUE
COMBUSTIBLE - Ne pas conserver ou utiliser à proximité d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

ÉLIMINATION
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant:
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.*

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

GROUPE	1B	INSECTICIDE

PYRINEX™ 480 EC
pour usage dans les cultures vivrières
Insecticide

AGRICOLE Contient du chlorpyrifos

Il est interdit d'utiliser ce produit dans les résidences et autour de celles-ci et dans les aires résidentielles comme les parcs, les terrains d'écoles et les terrains de jeux. Il est interdit aux particuliers ou au autres utilisateurs non accrédités d'utiliser ces produits.

DANGER

POISON

LIRE L'ÉTIQUETTE ET VOIR LE PAMPHLET AVANT L'EMPLOI
TENIR HORS DE PORTÉE DES ENFANTS

GARANTIE: Chlorpyrifos 480 g/L

No D'ENREGISTREMENT 23705 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

CONTENU NET : 10 L

Makhteshim-Agan of North America Inc.
551 Fifth Avenue, Suite 1100
New York, NY 10176 USA

PRÉCAUTIONS
GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS.
PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS D'INGESTION.
PEUT PROVOQUER UNE IRRITATION CUTANÉE.
DANGEREUX - PEUT IRRITER LES YEUX.
Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou les buées de pulvérisation. Manipuler seulement en présence de ventilation appropriée. Pour la manipulation, porter des vêtements protecteurs, des gants imperméables et des lunettes de protection contre les produits chimiques. Se laver soigneusement à l'eau et au savon après manipulation et avant de manger ou de fumer. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver à part des autres avant réutilisation. Détruire les articles en cuir contaminés, y compris les chaussures. Dans l'application du produit, s'assurer qu'il ne risque pas d'atteindre des travailleurs ou d'autres personnes, directement ou par dérivation.

Si vous prévoyez utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, appelez au numéro 1-866-375-4648 ou consultez le site Internet **www.cropro.org**.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI ET ENVIRONNEMENTALES
Cet insecticide est toxique pour la faune, y compris les oiseaux, et extrêmement toxique pour les poissons et autres organismes aquatiques. Ne pas l'appliquer directement aux étendues d'eau. La dérivation et le ruissellement à partir des zones traitées peuvent être dangereux pour organismes des milieux aquatiques adjacents. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en éliminant les restes. Ce produit est très toxique pour les abeilles exposées directement au traitement ou aux résidus se trouvant sur les cultures ou mauvaises herbes en fleurs. Éviter de traiter lorsque les abeilles butinent. Les céréales plantées comme culture de couverture et traitées avec l'insecticide PYRINEX 480 EC ne doivent pas être récoltées pour la consummation humaine ou animale si elles ont été traitées moins de 60 jours avant la récolte. Éponger les déversements avec une matière absorbante puis s'en défaire de façon approuvée.

PREMIERS SOINS
CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer immédiatement à grande eau. Recourir au médecin si l'irritation persiste.

INGESTION: Appeler immédiatement un médecin ou le centre antipoison. Ne pas faire vomir. Contient un solvant aromatique dérivé du pétrole. Ne rien donner par la bouche à une personne inconsciente.

CONTACT AVEC LA PEAU: Laver immédiatement à grande eau avec du savon. Recourir au médecin si l'irritation persiste.

INHALATION: Amener la personne à l'air frais. Si les symptômes d'inhibition de la cholinestérase apparaissent (par exemple: maux de tête, étourdissements, faiblesse, incoordination, convulsions musculaires, tremblements, nausée, crampes abdominales, diarrhée, sudation), recourir immédiatement au médecin. Emporter le contenant, I'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
Le chlorpyrifos est un inhibiteur de la cholinestérase. Administrer un traitement symptomatique. En cas d'exposition, les determinations sérique et érythrocytaire de cholinestérase peuvent indiquer le degré d'exposition (les données sur la ligne de base sont utiles). L'atropine, en injection seulement, est l'antidote par excellence. Les oximes, tel que le chlorure de pralidoxime, peuvent être thérapeutiques si on les administre tôt; toutefois, les utiliser seulement de pair avec l'atropine. En cas d'empoisonnement aigu grave, utiliser l'antidote immédiatement après avoir libéré les voies respiratoires.

DANGERS D'ORDRE PHYSIQUE ET CHIMIQUE
COMBUSTIBLE - Ne pas conserver ou utiliser à proximité d'une source de chaleur ou d'une flamme nue.

GÉNÉRALITÉS
L'insecticide PYRINEX 480EC agit contre divers insectes nuisibles comme poison de l'estomac, par contact et sous l'action des vapeurs du produit. Il ne présente aucune activité systémique et son action résiduelle est de courte durée lorsqu'il est exposé à la lumière ultraviolette (UV) en présence d'une légère humidité. L'activité résiduelle est plus longue en l'absence de lumière UV.

Utiliser la dose supérieure de PYRINEX 480EC lorsque la surface du sol à traiter est extrêmement sèche ou que les infestations sont fortes. Ne pas incorporer aux sols organiques les pulvérisations faites avant la plantation.
Si on la pratique, l'incorporation dans les sols minéraux doit rester superficielle (5 cm de profoundeur). Pour l'application foliaire, on obtient les meilleurs résultats en traitant au début de la soirée. Appliquer l'insecticide dans suffisamment d'eau pour assurer une couverture complète du sol, de la végétation ou des insects nuisibles visés.

Délais de sécurité prescrits
Le délai de sécurité prescrit est de 24 heures pour toutes les cultures, sauf pour le chou-fleur (délai de 10 jours).

COMMENT MÉLANGER
Ajouter la quantité requise de PYRINEX 480EC dans le réservoir du pulvérisateur rempli aux $^{2}/_{3}$ du volume final de pulvérisation désiré en agitant constamment. Ajouter le reste de l'eau nécessaire pour atteindre le volume final désiré. Pour maintenir un mélange homogène, laisser l'agitateur en marche pendant le mélange et l'application. Afin d'éviter la phytotoxicité, ne pas mélanger avec d'autres insecticides et ne pas traiter les plantes soumises à une sécheresse extrême.

ENTREPOSAGE
Ne pas contaminer l'eau ni la nourriture animale ou humaine lorsqu'on entrepose le produit ou qu'on élimine les restes. Éviter de conserver à forte température. Protéger de l'humidité. Éviter la contamination par l'eau, les acides ou les alcalis. Ne pas conserver à proximité d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Garder le contenant fermé.

ÉLIMINATION
Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant:
1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.*

AVIS À L'ACHETEUR: La garantie accordée par le vendeur se limite aux conditions énoncées sur l'étiquette et, sous cette réserve, l'acheteur assume les risques corporels ou matériels découlant de l'utilisation ou de la manipulation du produit, et accepte celui-ci à cette condition.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI POUR LA PULVÉRISATION AÉRIENNE
Appliquer seulement avec un pulvérisateur pour avion ou hélicoptère dont le calibrage permet un fonctionnement adéquat selon les conditions atmosphériques de la région, la dose et les recommandations sur l'étiquette.
Les doses, les conditions et les précautions sur l'étiquette sont spécifiques au produit. Lire et se familiariser avec toute l'étiquette avant d'ouvrir le contenant. Appliquer seulement la dose recommandée sur l'étiquette pour une pulvérisation aérienne.
Lorsqu'on ne donne pas la dose d'application aérienne pour un usage spécifique, aucun type d'équipement aérien ne doit être utilisé pour appliquer ce produit.
Appliquer uniformément. Pour éviter une application bariolée, inégale ou qui présente des chevauchements, utiliser des dispositifs de marquage appropriés.

Précautions d’emploi
Appliquer seulement lorsque les conditions météorologiques à la zone à traiter permettent de couvrir com - plètement et uniformément la culture. Appliquer seulement lorsque les conditions sont confomes aux norms pour la pulvérisation aérienne décrites dans l’ouvrage Connaissances fondamentales requises pour la formation sur les pesticides au Canada: Tronc commun - utilisation des pesticides et Module/pulvérisation aérienne, réalisé par l’ACRCP/ N’appliquer sur aucune étendue d’eau. Éviter la dérive du brouillard vers toute étendue d’eau ou autre zone non visée. Respecter les zones tampon désignées.
Les grosses gouttelettes ont moins de chances d’être entraînées. Il faut donc éviter de combiner une pression avec des buses qui produisent de fines gouttelettes (brouillard). Ne pas utiliser lorsqu’il fait un temps très calme ou lorsque la vitesse et la direction du vent peuvent faire dériver le produit. Ne pas appliquer lorsque le vent souffle vers une culture, un jardin, un habitat terrestre (comme un brise-vent) ou un habitat aquatique sensibles à proximité.

Précautions pour les travailleurs
Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qu’on charge dans l’avion. Il peut charger les produits pré-mélangés dans un système fermé.
Il est souhaitable que le pilote puisse communiquer avec chaque site de traitement au moment de l’application.
L’équipe sur le terrain et les personnes qui s’occupent du mélange ou du chargement doivent porter des gants imperméables aux produits chimiques, une combinaison et des lunettes protectrices ou un écran facial pendant le mélange, le chargement, le nettoyage et les réparations.
Tout le personnel sur le terrain doit se laver soigneusement la figure et les mains avant de manger et de boire.
Il faut décontaminer régulièrement les vêtements de protection, la cabine de l’avion et des véhicules.

Précautions spécifiques aux produits
Lire et se familiariser avec toute l’étiquette avant d’ouvrir le contenant. Pour tout renseignement, communiquer avec le fabricant en composant le 1-212-661-9800. Pour des conseils techniques, s’adresser au distributeur ou au représentant agricole de votre province. L’application de ce produit spécifique doit être conforme aux données suivantes:

Autres précautions et doses recommandées: voir les directives pour les cultures en particulier.

MODE D'EMPLOI
RECOMMENDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, Pyrinex 480 EC insecticide ou acaricide du groupe 1B. Toute population d'insectes ou d'acariens peut renfermer des individus naturellement résistants à Pyrinex 480 EC et à d'autres insecticides ou acaricides du groupe 1B. Ces individus résistants peuvent finir par prédominer au sein de leur population si ces insecticides ou acaricides sont utilisés de façon répétée dans un même champ.

Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides ou acaricides :
• Dans la mesure du possible, alterner le Pyrinex 480 EC ou les insecticides ou acaricides du même groupe 1B avec des insecticides ou acaricides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes nuisibles.

• Utiliser des mélanges en cuve contenant des insecticides ou acaricides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
• Utiliser les insecticides ou acaricides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, la tenue de dossiers, et qui envisage la possibilité d'intégrer des pratiques de lutte culturale, biologique, ou d'autres formes de lutte chimique.
• Inspecter les populations d'insectes ou d'acariens traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.
• Pour des cultures précises ou des organismes nuisibles précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la Lutte intégrée.
• Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Makhteshim-Agan of North America, Inc. au 1 212 661-9800 ou à www.main.co.il.

ORGE, AVOINE, BLÉ

Ne pas appliquer plus de 2 fois par saison.
Légionnaire, légionnaire uniponctuée, légionnaire grise, ver-gris moissonneur, ver-gris orthogonal, ver-gris à dos rouge. - Utiliser 875 mL à 1,2 L/ha. Appliquer à la volée une fois par saison sur le feuillage, par pulvérisation au sol ou pulvérisation aérienne, à l'apparition des premiers dégâts. Pour la pulvérisation au sol, utiliser 50 à 200 litres d'eau par hectare. Pour la pulvérisation aérienne, utiliser 10 à 30 litres d'eau par hectare.
Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte.

Sauterelles - Utiliser 580 à 875 mL/ha. Appliquer à la volée une fois par saison sur le feuillage, par pulverization au sol ou pulvérisation aérienne. Pour la pulvérisation au sol, utiliser 50 à 200 litres d'eau par hectare. Pour la pulvérisation aérienne, utiliser 10 à 30 litres d'eau par hectare. Choisir la dose inférieure contre les sauterelles juvéniles et la dose supérieure contre les sauterelles adultes. Les zones adjacentes non cultivées ni pâturées comme les bordures de route, les emprises et les abords de clôtures doivent être traitées au premier signe d'infestation. Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte.

Tétranyque du blé - Utiliser 625 mL/ha. Appliquer au maximum trois fois par saison, en traitant à la volée le feuillage par pulvérisation au sol ou pulvérisation aérienne. Pour la pulvérisation au sol, utiliser 50 à 200 litres d'eau par hectare. Pour la pulvérisation aérienne, utiliser 10 à 30 L d'eau par hectare. Appliquer dès les premiers signes de jaunissement des cultures, lorsqu'on y trouve de fortes populations de tétranyques. Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte.

Puceron russe du blé - Utiliser 500 mL/ha. Traiter au maximum trois fois par saison. L'application peut être faite au printemps ou à l'automne selon les besoins, en utilisant un minimum de 100 litres de solution par hectare pour la pulvérisation au sol ou un minimum de 20 litres par hectare pour la pulvérisation aérienne.
Choisir une rampe qui maximisera la couverture par le produit et sa pénétration dans le couvert. Appliquer lorsque les insectes nuisibles sont présents sur les cultures ou selon les recommandations des autorités provinciales. Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte.

Cécidomyie du blé (sur le blé) - Utiliser 830 mL-1L/ha. Appliquer à la volée sur le feuillage, au maximum trios fois par saison, par pulvérisation au sol ou pulvérisation aérienne. Utiliser 1L/ha pour la pulvérisation aérienne. Pour la pulvérisation au sol, utiliser 50 à 200 litres d'eau par hectare. Pour la pulvérisation aérienne, utiliser 10 à 30 litres d'eau par hectare. Traiter lorsqu'on trouve des cécidomyies adultes dans la culture (1 adulte par 4 ou 5 épis) et que 25% des épis ont fait leur apparition, mais de préférence quand 30% de la culture est en fleurs. Le choix du moment le plus opportun est capital pour le succès du traitement. Les applications doivent être faites en fin d'après-midi ou en début de soirée, lorsqu'il fait plus de 15°C et que les vents sont de moins de 10 km/h. Pour de plus amples renseignements, consulter votre conseiller agricole local. Ne pas traiter moins de 60 jours avant la récolte.

CANOLA (COLZA)

Ver-gris moissonneur, ver-gris à dos rouge, ver-gris panaché, ver-gris orthogonal, légionnaire grise - Utiliser 875 mL à 1,2 L/ha. Appliquer à la volée une fois par saison, à l'apparition des premiers dégâts (semis au stade de 2 à 5 feuilles). Traiter à la volée par pulvérisation au sol ou pulvérisation aérienne. Pour la pulverization au sol, utiliser 50 à 200 litres d'eau par hectare. Pour la pulvérisation aérienne, utiliser 10 à 30 litres d'eau par hectare. Ne pas appliquer moins de 21 jours avant la récolte.

Légionnaire bertha, autographe de la luzerne, légionnaire uniponctuée - Utiliser 750 mL à 1 L/ha. Choisir la dose supérieure lorsque les larves sont grosses et le feuillage dense. Appliquer une fois par saison en traitant à la volée par pulvérisation au sol ou pulvérisation aérienne lorsque les infestations sont assez fortes pour entraîner des pertes économiques. Pour la pulvérisation au sol, utiliser 50 à 200 litres d'eau par hectare. Pour la pulvérisation aérienne, utiliser 10 à 30 litres d'eau par hectare. Ne pas appliquer moins de 21 jours avant la récolte.

Fausse-teigne des crucifères (larves) - Utiliser 1 à 1,5 L/ha. Appliquer au maximum 4 fois par saison, par pulvérisation au sol ou pulvérisation aérienne. Ne pas appliquer moins de 21 jours avant la récolte.

Sauterelles - Utiliser 580 mL à 875 mL/ha. Appliquer à la volée sur le feuillage 1 fois par saison, par pulverization au sol ou pulvérisation aérienne. Pour la pulvérisation au sol, utiliser 50 à 200 litres d'eau par hectare. Pour la pulvérisation aérienne, utiliser 10 à 30 litres d'eau par hectare. Choisir la dose inférieure contre les sauterelles juvéniles et la dose supérieure contre les sauterelles adultes. Les zones adjacentes non cultivées ni pâturées comme les bordures de route, les emprises et les abords de clôtures doivent être traitées au premier signe d'infestation. Ne pas appliquer moins de 21 jours avant la récolte.

Punaise Lygus - Employer 1 L/ha. Traiter une fois par saison en pulvérisation foliaire à la volée, à l'aide d'appareils terrestres ou aériens. Appareils terrestres: employer 50 à 200 litres d'eau par hectare. Appareils aériens: 10 à 30 litres d'eau par hectare. Adopter la dose élevée de dilution quand l'infestation est forte et le feuillage dense. Pulvériser le soir pour moins nuire aux pollinisateurs. Ne pas traiter moins de 21 jours avant la récolte.

LIN

Ver-gris moissonneur, ver-gris à dos rouge, ver-gris panaché, ver-gris orthogonal, légionnaire grise - Utiliser 875 mL à 1,2 L/ha. Appliquer à la volée une fois par saison en traitant les semis par pulvérisation au sol ou pulvérisation aérienne. Pour la pulvérisation au sol, utiliser 50 à 200 litres d'eau par hectare. Pour la pulvérisation aérienne, utiliser 10 à 30 L d'eau par hectare. Appliquer sur les semis, au stade de 2 à 5 feuilles, à l'apparition des premiers dégâts. Ne pas appliquer moins de 21 jours avant la récolte.

Légionnaire bertha - Employer 750 mL à 1 L/ha. Traiter une fois par saison en pulvérisation foliaire à l'aide d'appareils terrestres ou aériens. Appareils terrestres: employer 50 à 200 litres d'eau par hectare. Appareils aériens: 10 à 30 litres d'eau par hectare. Adopter la dose élevée contre les grosses larves ou quand le feuillage dense. Ne pas traiter moins de 21 jours avant la récolte.

LENTILLES

Ver-gris octhogonal - Employer 875 mL à 1,2 L/ha. Traiter une fois, au stade jeunes plants, à la premiere apparition des dégâts à l'aide d'outillage terrestres ou aérien. Appareils terrestres: employer 100 à 200 litres d'eau par hectare. Appareils aériens: au moins 20 litres d'eau par hectare. Adopter des formes de rampe assurant le maximum de couverature insecticide et de pénétration du dais. Ne pas traiter moins de 21 jours avant la récolte dans le cas des doses allant jusqu' à 875 mL/ha. Pour appliquer plus de 875 m L/ha, ne pas traiter moins de 60 jours avant la récolte.

Sauterelles - Employer 580 mL à 1,2 L/ha. Traiter une fois, entre la floraison et le début de formation des cosses de la culture, à l'aide d'appareils terrestres ou aériens. Appareils terrestres: employer 50 à 200 litres d'eau par hectare. Appareils aériens: 10 à 30 litres d'eau par hectare. Il est essentiel de couvrir uniformément la culture et son dais. Adopter un ensemble de rampe et de buses assurant une couverature optimale. Utiliser la dose faible contre les sauterelles juvéniles et la dose élevée contre les sauterelles adultes.

On dois traiter dès les premiers signes d'infestation les zones adjacentes non pâturées ni occupées comme les bords de chemins, les emprises et le long des clôtures. Applications folaires: elles donnent les meilleurs résultats quand on traite de bonne heure en soirée. Appliquer à la volée dans suffisamment d'eau pour couvir à fond le feuillage. Adopter la dose élevée contre les grosses larves ou quand le feuillage est dense. Ne pas traiter moins de 21 jours avant la récolte dans le cas des doses allant jusqu' à 875 mL/ha. Pour appliquer plus de 875 mL/ha, ne pas traiter moins de 60 jours avant la récolte.

FRAISIER

Ver-gris du fraisier - Utiliser 1,2 L/ha. Une fois par saison, pulvériser à la volée le feuillage en utilisant 2 000 L d'eau par hectare, entre le 1er et le 15 juin. L'usage de grandes quantités d'eau est conseillé pour mouiller à fond la région du collet des plantes. Ne pas appliquer moins de 20 jours avant la cueillette.

BETTERAVE À SUCRE

Ver-gris à dos rouge, ver-gris orthogonal - Utiliser 1,2 à 2,4 L/ha. Appliquer une fois par saison en traitant les semis à la volée par pulvérisation au sol à l'apparition des premiers dégâts. Utiliser 50 à 200 litres d'eau par hectare. Ne pas appliquer moins de 90 jours avant la récolte.

TOURNESOL

Ver-gris à dos rouge, ver-gris orthogonal, légionnaire grise - Utiliser 1,2 L/ha. Appliquer à la volée une fois par saison en traitant les semis par pulvérisation au sol, à l'apparition des premiers dégâts. Utiliser 50 à 200 litres d'eau par hectare. Ne pas appliquer moins de 42 jours avant la récolte.

TABAC

Ver-gris moissonneur (traitement de la culture de couverture) - Utiliser 1,2 L/ha. Appliquer à la volée une fois par saison, en utilisant 200 à 400 litres d'eau par hectare pour une culture de couverture de 10 à 15 cm de haut, 4 à 5 jours avant l'enfouissement par labour. La pression de la buse doit être de 200 à 350 k/Pa. Appliquer également le long des clôtures et sur une bande de 15 mètres de largeur de la culture de couverture adjacente.

Ver-gris moissonneur, ver-gris noir, ver-gris à dos rouge (traitement du sol) - Utiliser 2,4 à 4,8 L/ha. Appliquer à la volée une fois par saison en pulvérisant le sol 3 à 7 jours avant la plantation du tabac. Utiliser 200 à 400 L d'eau par hectare. Appliquer également le long des clôtures et sur une bande de 15 mètres de largeur de la culture de couverture adjacente. Utiliser la dose inférieure, sauf si l'humidité du sol est faible. Si le sol est sec sur 1 cm de profondeur, appliquer la dose supérieure.

LÉGUMES

Voir la rubrique "Généralités'' pour l'incorporation du produit dans le sol.

Brocoli, chou de Bruxelles, chou, chou chinois, rutabaga, chou-fleur: ver-gris moissonneur, ver-gris noir, ver-gris à dos rouge (TRAITEMENT AVANT PLANTATION) - Utiliser 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison en utilisant 200 à 400 litres d'eau par hectare. Appliquer 3 à 7 jours avant la plantation.

Ne pas incorporer. Appliquer également le long des clôtures adjacentes, sur une bande de 15 mètres. (TRAITEMENT DES SEMIS) - Utiliser 1,2 à 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison, à l'apparition des premiers dégâts, en utilisant 200 à 400 L d'eau par hectare. Appliquer lorsque la culture est au stade "2 à 5 feuilles''. Ne pas ajouter d'autre surfactant, adjuvant ou mouillant-adhésif. Ne pas appliquer moins de 32 jours avant la récolte. **Mouche du chou (brocoli, chou-fleur et chou seulement) -** Utiliser 100 g de composant actif ou 210 mL de produit par 1 000 mètres de rang (rangs espacés de 30 à 60 cm). Appliquer au moins 1 000 L/ha de solution finale, en pulvérisation abondante, pour détremper le sol sur 10 cm de chaque côté de la plante, 7 à 10 jours après le semis ou 3 jours après le repiquage. Ne pas appliquer moins de 32 jours avant la récolte.

Carotte: ver-gris moissonneur, ver-gris noir, ver-gris à dos rouge - Utiliser 2,4 à 4,8 L/ha dans 200 à 400 L d'eau par hectare. TRAITEMENT DU SOL: Pulvériser à la volée une fois par saison avant la plantation. Ne pas incorporer aux sols organiques. Appliquer également le long des clôtures adjacentes sur une bande de 15 mètres de largeur. Utiliser la dose inférieure, sauf lorsque le sol est faible en humidité. Si le sol est sec sur 1 cm de profoundeur, utiliser la dose supérieure. Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte.

TRAITEMENT DES SEMIS: Pulvériser à la volée à l'apparition des premiers dégâts (jeunes plants au stade "2 à 5 feuilles''). Appliquer au maximum deux fois par saison. Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte.

Céleri: ver-gris moissonneur, ver-gris noir, ver-gris à dos rouge (TRAITEMENT AVANT PLANTATION) - Utiliser 2,4 L/ha. Appliquer à la volée une fois par saison en pulvérisation dans 200 à 400 L d'eau par hectare. Appliquer 3 à 7 jours avant de planter. Ne pas incorporer. Appliquer également le long des clôtures adjacentes sur une bande de 15 m de largeur. (TRAITEMENT DES SEMIS) - Utiliser 1,2 à 2,4 L/ha. Appliquer à la volée une fois par saison en pulvérisation, à l'apparition des premiers dégâts, en utilisant 200 à 400 L d'eau par hectare. Traiter la culture au stade "2 à 5 feuilles''. Ne pas utiliser d'autre surfactant, adjuvant ou mouillant-adhésif. Ne pas appliquer moins de 70 jours avant la récolte.

Concombre: ver-gris orthogonal, ver-gris noir, ver-gris à dos rouge (TRAITEMENT AVANT PLANTATION) - Utiliser 2,4 L/ha. Appliquer 3 à 7 jours avant de planter. Pulvériser à la volée une fois par saison en utilisant 200 à 400 L d'eau par hectare. Ne pas incorporer. Appliquer également le long des clôtures adjacentes, sur une bande de 15 mètres de largeur. (TRAITEMENT DES SEMIS) - Utiliser 1,2 à 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison, à l'apparition des premiers dégâts, en utilisant 200 à 400 L d'eau par hectare. Traiter la culture au stade "2 à 5 feuilles''. Ne pas utiliser d'autre surfactant, adjuvant ou mouillant-adhésif. Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte.

Ail: ver-gris moissonneur, ver-gris noir, ver-gris à dos rouge (TRAITEMENT AVANT PLANTATION) - Utiliser 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison en utilisant 200 à 400 litres d'eau par hectare. Appliquer 3 à 7 jours avant de planter. Ne pas incorporer. Appliquer également le long des clôtures adjacentes sur une bande de 15 m de largeur. (TRAITEMENT DES SEMIS) - Utiliser 1,2 à 2,4 L/ha. Pulvériser à la vole une fois par saison, à l'apparition des premiers dégâts, en utilisant 200 à 400 L d'eau par hectare. Traiter la culture au stade "2 à 5 feuilles''. Ne pas ajouter d'autre surfactant, adjuvant ou mouillant-adhésif. Ne pas appliquer moins de 50 jours avant la récolte. Mouche de l'oignon - Utiliser 3,5 L/ha dans 1000 L d'eau par hectare, en pulvérisant abondamment le rang de semis. Ne pas appliquer moins de 50 jours avant la récolte.

Poivron vert: ver-gris moissonneur, ver-gris noir, ver-gris à dos rouge (TRAITEMENT AVANT PLANTATION) - Utiliser 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison en utilisant 200 à 400 L d'eau par hectare. Faire l'application 3 à 7 jours avant de planter. Ne pas incorporer. Appliquer également le long des clôtures adjacentes sur une bande de 15 m de largeur. (TRAITEMENT DES SEMIS) - Utiliser 1,2 à 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison, à l'apparition des premiers dégâts, en utilisant 200 à 400 L d'eau par hectare. Traiter la culture au stade "2 à 5 feuilles''. Ne pas utiliser d'autre surfactant, adjuvant ou mouillant-adhésif. Ne pas appliquer moins de 40 jours avant la récolte.

Oignon (bulbes): ver-gris moissonneur, ver-gris noir, ver-gris à dos rouge - Utiliser 2,4 à 4,8 L/ha dans 200 à 400 L d'eau par hectare. TRAITEMENT DU SOL: Pulvériser à la volée une fois par saison avant de planter. Ne pas incorporer dans les sols organiques. Appliquer également le long des clôtures adjacentes sur une bande de 15 m de largeur. Choisir la dose inférieure, sauf lorsque le sol est pauvre en humidité. Si le sol est sec sur 1 cm de profoundeur, utiliser la dose supérieure. Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte. Ne pas utiliser pour les oignons à botter. TRAITEMENT DES SEMIS: Pulvériser à la volée à l'apparition des premiers dégâts, au stade "2 à 5 feuilles'' de la culture. Ne pas appliquer moins de 60 jours avant la récolte. Ne pas utiliser pour les oignons à botter.

Pomme de terre: ver-gris moissonneur, ver-gris noir, ver-gris à dos rouge (TRAITEMENT AVANT PLANTATION) - Utiliser 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison dans 200 à 400 litres d'eau par hectare, 3 à 7 jours avant de planter. Ne pas incorporer. Appliquer également le long des clôtures adjacentes sur une bande de 15 m de largeur. (TRAITEMENT DES SEMIS) - Utiliser 1,2 à 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison, à l'apparition des premiers dégâts, en utilisant 200 à 400 L d'eau par hectare. Traiter au stade "2 à 5 feuilles'' de la culture. Ne pas utiliser d'autre surfactant, adjuvant ou mouillant-adhésif. Ne pas appliquer moins de 7 jours avant la récolte. Altise de la pomme de terre, larves de doryphore de la pomme de terre, punaise terne - Utiliser 1 L/ha. Pulvériser le feuillage à la volée une fois par semaine dans 400 à 800 L d'eau par hectare. Ne pas effectuer plus de 9 traitements par saison. Pendant la saison, l'utilisation d'un produit contre les pucerons est à recommander. La lutte contre le doryphore est plus efficace quand on pulvérise les jeunes larves. Ne pas traiter moins de 7 jours avant la récolte.

Rutabaga: ver-gris moissonneur, ver-gris noir, ver-gris à dos rouge (TRAITEMENT AVANT PLANTATION) - Utiliser 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison dans 200 à 400 L d'eau par hectare. Appliquer 3 à 7 jours avant de planter. Ne pas incorporer. Appliquer également le long des clôtures adjacentes sur une bande de 15 m de largeur. (TRAITEMENT DES SEMIS) - Utiliser 1,2 à 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison, à l'apparition des premiers dégâts, en utilisant 200 à 400 L d'eau par hectare. Traiter la culture au stade "2 à 5 feuilles''. Ne pas utiliser d'autre surfactant, adjuvant ou mouillant-adhésif. Ne pas utiliser moins de 30 jours avant la récolte.

Maïs sucré et maïs fourrager (traitement des semis seulement): ver-gris orthogonal, ver-gris noir, vergris à dos rouge (TRAITEMENT AVANT PLANTATION) - Utiliser 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison en utilisant 200 à 400 L d'eau par hectare, 3 à 7 jours avant de semer. Ne pas incorporer. Appliquer également le long des clôtures adjacentes sur une bande de 15 m de largeur. (TRAITEMENT DES SEMIS) - Utiliser 1,2 à 2,4 L/ha. Pulvériser à la volée une fois par saison, à l'apparition des premiers dégâts, en utilisant 200 à 400 L d'eau par hectare. Traiter au stade "2 à 5 feuilles'' de la culture. Ne pas ajouter d'autre surfactant, adjuvant ou mouillant-adhésif. Ne pas appliquer moins de 70 jours avant la récolte.

Le MODE D'EMPLOI contre la mouche du chou le radis asiatique (Lo Bok, Daikon), le brocoli chinois et le radis a été préparé par des personnes autre que MANA (Makhteshim-Agan of North America) et homologue par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire en vertu du Programme d'extension du mode d'em - ploi des usages mineurs demandé par les usagers. La MANA même ne fait pas d'allégation ou n'émet pas de garantie touchant la performance (l'efficacité) de ce produit et/ou la tolérance de la culture (phytoxicité) quand on l'emploie pour le radis asiatique, le broccoli chinois et la radis. Par conséquent, l'acheteur et l'usager assument toute responsibilité qui en découle et consent à dégager MANA de toute réclamation fondée sur l'efficacité et/ou la phytotoxicité en ce qui touche l'usage décrit pour le radis asiatique, le brocoli chinois et le radis.

MODE D'EMPLOI: pour le PYRINEX 480EC (pulvérisation terrestre seulement) pour contrôler la mouche du chou dans les cultures suivantes:
Radis asiatique (Lo Bok, Daikon) - Appliquer 210 mL de produit dilué dans 1 000 L d'eau par 1 000 m de rang, en arrosage abondant sur les rangs ensemencés, 7 jours, 20 jours et 35 jours après le semis. Faire au maximum 3 traitements par année. Ne pas traiter moins de 32 jours avant la récolte. **Brocoli chinois -** Appliquer en bandes sur le rang une fois par saison, en arrosage abondant, 5-7 jours après le semis. Appliquer 150 mL de produit dilué dans 800 L d'eau par 1 000 m de rang. (A l'espacement habituel pour le brocoli chinois, cette dose équivaut à 2,2 kg d'ingrédient actif par hectare). Ne pas traiter moins de 21 jours avant la récolte.

Radis - Appliquer 85 mL de produit dilué dans 380 L d'eau par 1 000 m de rang, en arrosage abondant sur les rangs avec la semance au moment du semis. Ne pas traiter moins de 21 jours avant la récolte. Ne pas appliquer plus de 1 fois par saison.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires.*